

Objet : Enquête administrative
PL20-01

**Direction Départementale des
Territoires et de la Mer (22)
Délégation à la Mer et au Littoral
Service Aménagement Mer et Littoral
Unité Cultures Marines**

Avis/Expertise Ifremer

**1 rue du Parc
CS 52256
22022 Saint-Brieuc cedex**

A l'attention de

M. X

Dinard, le 28/07/2020

Vos réf. : Enquête administrative n° PL20/01

Nos réf. : 20-054_Ifremer.LERBN.2020.Avis10_DDTM22_EA_CCM_PL20-01
Dossier suivi par Patrick LE MAO et Claire ROLLET

M.,

En réponse à votre demande concernant l'enquête administrative n°PL20/01 relative aux demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines, nous vous apportons les éléments suivants :

Dossier transmis pour l'enquête administrative n°PL20/01

Le dossier transmis pour consultation comprend le courrier de demande d'avis, le tableau des demandes (72) en format .pdf et .odt, des cartes (29) et les couches SIG.

Avis Ifremer

La plupart des demandes concerne des renouvellements ou des régularisations administratives sur lesquels il n'y a pas de problèmes particuliers.

Toutefois, trois cas attirent notre attention :

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de Dinard

CRESO
38 rue du Port Blanc
35800 Dinard
+33 (0)2 23 18 58 58

Siège Social

1625 route de Sainte-Anne - CS 10070
29280 Plouzané

France

R.C.S. Brest B 330 715 368

APE 7219Z

SIRET 330 715 368 00032

TVA FR 46 330 715 368

+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr

- Dossier PL20/0063 Renouvellement pour André ARIN d'un parc à pétoncles en surélevé en eau profonde (Ploubazlanec) : **avis favorable sous réserve** d'avoir un compte rendu circonstancié des résultats de cette exploitation, le renouvellement ne valant que pour les concessions réellement exploitées.

- Cinq dossiers PL20/0070 PL20/0075 PL20/0077 PL20/0079 et PL20/0081 concernent des créations à St-Riom suite à des abandons en baie de Paimpol (LEGER FRERES) : **avis favorable sous réserve** que les concessions abandonnées soient sorties des surfaces pouvant être exploitées en baie de Paimpol pour qu'elles ne puissent plus être réattribuées.

- Dossier PL19/0188 OSTREA MARINOVE de transformation de cages à poissons en élevage d'huîtres en suspension dans le Jaudy : **avis favorable** pour ce changement d'espèce et de technique en tenant compte du classement en zone B pour le groupe 3 (bivalves non-fouisseurs) de la Zone "22.07.11 Le Jaudy – Zone Amont".

En souhaitant avoir répondu à votre demande, veuillez agréer, M., l'expression de toute ma considération.



Nicolas DESROY
Responsable intérimaire de la station
Ifremer de Dinard

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de Dinard
CRESCO
38 rue du Port Blanc
35800 Dinard
+33 (0)2 23 18 58 58

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne - CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr

Copie interne Ifremer :

Antoine DOSDAT : Directeur du Centre de Bretagne (dirbrest@ifremer.fr)

Marie-Pierre HALM : Responsable de l'Unité Littoral p/i
(littoral.dir@ifremer.fr)

Alain BISEAU : Responsable du Processus "Expertises et avis", Station de
Lorient (alain.biseau@ifremer.fr)